



**Etude épistémique en Traductologie :  
Rédaction Technique et Domaines Spécialisés  
Epistemic Study In Translation:  
Technical Action And Specialist Areas**

SAID BELARBI Djelloul\*

Université Abou bakr belkaid, faculté des lettres et des langues (Algérie),  
Email : intelgys@hotmail.fr

Soumis, le  
11/06/2022

Accepté, le  
25/09/2022

Publié, le  
01/12/2022

**Résumé:** Ce travail est consacré à une étude épistémique en traductologie liée à la rédaction technique avec tous domaines spécialisés confondus pour concevoir des moyens utiles à la rédaction de textes en langues spécialisées. Il y est question de l'importance de la modélisation linguistique et le mérite du système d'enseignement avec son paramétrage sémantique contrôlé. L'importance du concept et sa contextualisation font un consensus parmi les chercheurs travaillant sur la rédaction des langues. Cependant certains auteurs de textes spécialisés ont plus d'autonomie dans la rédaction, tels les ingénieurs, etc. En revanche, d'autres constituent des adjuvants, soit à l'apprentissage du vocabulaire spécialisé du niveau académique, soit à la productosémie de concepts à défaut de termes en langue cible pour la rédaction en langues contrôlées à savoir les traductologues. Pour répondre à un véritable besoin en pareille matière, certaines explicitations feront l'objet de l'intervention pour mettre en saillie une piste de recherche empirique.

*Les mots clés : Langues Specialisees- Terminologie- Redaction Technique- Concepts- Traductologie*

**Abstract:** This work is devoted to an epistemic study in translation related to technical writing in all specialized fields to design useful means for writing texts in specialized languages. It talks about the importance of linguistic modelling and the merit of the educational system with its controlled semantic parameterization. The importance of the concept and its contextualization make a consensus among researchers working on writing in said languages. However, some authors of specialized texts have more autonomy in writing, such as engineers, economists, etc. On the other hand, others are adjuvants, either to the learning of the specialized vocabulary of the academic level, or the production of concepts in the absence of terms in the target language for controlled language writing, namely translators. In order to respond to a real need in this area, some explanatory statements will be the subject of our intervention to highlight an empirical research trail.

\*Auteur correspondant



*Keywords: Specialized languages; Terminology; Technical Writing; Concept; Translatology*

## 1. Introduction

Après avoir compulsé certaines références marquantes concernant l'espace traductologique en vue de comprendre les tensions qui le déchirent en tant que discipline indépendante, nous nous sommes mis à la recherche des principes fondant une traductologie en suivant un fil d'Ariane qui passe par la filiation intellectuelle de certaines notoriétés en la matière.

## 2. Domaines spécialisés et conformités rédactionnelles

En vertu de moult réflexions universitaires, nous avons décelé plusieurs types de textes qui stigmatisent leurs fonds et formes par un sceau scripturaire à caractère spécifique. Il y est souvent question de textes écrits en langues des spécialistes en la matière.

Ceux sur lesquels notre projet d'étude nous a permis de réfléchir, de repenser la façon dont le traductologue doit emprunter en cas d'une éventuelle opération traductionnelle par défaut terminologique.

Le premier parangon rédactionnel est constitué par des documents techniques, produits par les maîtres de l'atelier linguistique.

Le second type de documents concerne les écrits scientifiques, plus précisément les articles que les chercheurs produisent pour communiquer leurs résultats à l'ensemble de leur communauté scientifique.

Une des caractéristiques communes aux textes spécialisés est qu'ils sont produits par des experts. Ce sont certes des spécialistes de leur domaine, mais ils ne sont pas nécessairement formés pour la rédaction. Ce fait se reflète souvent dans la qualité des documents produits et par voie de conséquence sur la valeur intrinsèque de ladite traduction. Car nous y trouvons des problèmes de cohésion et de cohérence sur le plan discursif, des formulations ambiguës ou floues.

Pour produire un texte, notamment en traductologie, il est éminemment important donc de tenir compte du contexte de son écriture, parce la description d'une langue ne peut se limiter à établir une équivalence ou une correspondance à caractère d'équation linguistique.

Comme le dit très justement Maria Térésa CABRE « Les contextes de rédaction en langues spécialisées, très variés, possèdent des caractéristiques particulières qui ne relèvent pas toujours à strictement parler de la linguistique » (M.T.CABRE, 1998 :115).

Traduire ne consiste pas seulement à passer d'une langue A à une langue B. L'opération exige certains paramètres mettant en relief toute une procédure réflexive ayant comme base une compétence qui s'étend à divers domaines avec

une spécialisation de rédaction en vue d'assurer le contrôle de la qualité de l'opération traduisante. L'exercice implique donc un certain travail d'écriture pour adapter le ton juste et se fondre dans la culture de l'autre mais aussi des recherches minutieuses pour trouver la terminologie ainsi que la phraséologie idoine.

Il nous semble nécessaire d'avertir le lecteur sur la forme utilisée pour présenter ces travaux, à la rencontre de deux disciplines, traductologie et linguistique. Ainsi, cette option réflexive repose sur une langue plus concise, car elle est issue du domaine spécialisé qui stipule des critères scripturaires bien contrôlés. Il faut donc trouver pour rédiger une qualité textuelle en phase traductologique, une taxonomie d'écriture répondant à la fois au style adopté dans le domaine spécialisé élu comme thème de référence et la progression textuelle au cours du processus de rédaction. D'ailleurs, dans cette optique, Daniel Gouadec précise que « tout discours sur la traduction accorde implicitement ou explicitement à celle-ci un statut privilégié par rapport à la terminologie, elle-même surclassée par rapport à la rédaction: la traduction est considérée comme une activité intégrant la terminologie et de la rédaction » (Daniel Gouadec, 1989 : 51).

Plusieurs retombées peuvent être donc attendues de ce type de démarche. Compte tenu des présents fondements liés étroitement aux domaines spécialisés et leurs contextes rédactionnels, nous pouvons penser que la terminologie de la rédaction empruntera à différentes terminologies les concepts permettant de nommer les savoirs et savoir-faire à transmettre, tels pertinence, intelligibilité, efficacité communicationnelle, processus d'écriture, etc. objet d'étude dont la teneur suit en deuxième point, à savoir :

### **3. Terminologie et contextualisation**

En reprenant la définition de E. Wüster considérant comme le fondateur de la terminologie moderne, nous délimitons « la terminologie par l'intersection de la linguistique, logique, ontologie, science de l'information, science de l'informatique et les disciplines individuelles » (E. Wüster, 1977, P.49). Du point de vue traditionnel, la terminologie reste une science ou discipline soumise à la lexicologie dont elle relève ses méthodes et ses analyses. Son objet d'étude a été défini par D. Gouadec comme « les termes, leurs emplois, leurs significations, leur évolution, leurs rapports à l'univers perçu ou conçu » (Gouadec Daniel, 1990, P.218).

De ce fait, M.-T. Cabré résume que « les deux fonctions de la terminologie servent à la représentation de la connaissance et son transfert en voyant la

thématique scientifique comme la plus typique de la communication spécialisée. » (M.-T. Cabré.1998, P.322 ».

La langue de spécialité ne se définit plus alors par ses caractéristiques terminologiques, linguistico- stylistiques, mais par les conditions de son utilisation prévue, d'où découlent les conditions de son enseignement. L'anglais scientifique par exemple devient, en ce sens, l'anglais que l'on enseigne à un public d'étudiants scientifiques en fonction de ce que l'on estime être leurs besoins actuels et futurs d'utilisation de l'anglais (lire et comprendre des textes spécialisés de leur domaine en anglais; rédiger et présenter oralement en anglais leurs travaux de recherché.

### **2.1.Terminologie et traduction**

« La terminologie sert de véhicule pour le transfert des connaissances» (Cabré 1998 : 97) Comme on l'a constaté plus tôt, la terminologie a deux « modes d'utilisation » :c'est un instrument de communication et un objet de travail. Pour les traducteurs, intermédiaires entre deux textes, deux langues et deux cultures, la terminologie est essentiellement un instrument de communication niveau des mots. Or, si la théorie interprétative de la traduction prône la traduction du sens et des effets de forme et non pas une traduction basée sur les mots, il est important de noter qu' « un terme [...] trouve [...] une correspondance au niveau de la langue dans un texte traduit dans son ensemble par équivalences » (Lederer 2006 : 56). Il est évident que « le terme technique n'a pas le même comportement dans lexicque qu'un mot de la langue commune » (Cabré 1998 : 15). C'est exactement ce que l'on va voir plus tard dans la traduction d'un texte en langue de spécialité qui comprend un grand nombre de termes techniques. On va voir que les termes techniques ont un comportement différent des mots de la langue commune et dans ce contexte, la théorie de la terminologie s'impose comme une discipline indispensable pour pouvoir comprendre et transmettre un texte dans une langue technique.

### **3. Rédaction Technique ou écrit professionnel**

La rédaction technique et la didactique de l'écriture professionnelle se sont constituées comme objets de recherche scientifique au Québec à partir des années 1990 (Guével & Clerc, 1999 ; Clerc, 2000 ; Beaudet & Smart, 2002). La réflexion portant sur la création de programmes d'enseignement de la rédaction technique dans diverses centres linguistiques au monde a suscité aussi des spécialistes en la matière à chercher l'option professionnelle qui peut mener à bon escient une rédaction technique au profit d'une investigation traductologique vis-à-vis des

traces scripturaires pour la production des textes dits spécialisés. ( Voir Beaudet & Clerc, 2008).

Plusieurs programmes ont été élaborés pour mettre, à chaque fois, en relief une meilleure tendance vers un enseignement de traduction de qualité prenant en charge certains canevas de démarches didactiques nécessaires pour prétendre traduire.

Pour mener à bien sa mission, le traducteur doit donc non seulement lire et saisir intégralement le texte original, mais surtout faire appel à une compétence rédactionnelle dont il se sert afin de construire le texte cible. A cet égard, l'écriture se placera comme évidence incontournable lors d'une opération traduisante. Elle présente donc un intérêt tout particulier, notamment pour le choix des textes dits « de langues spécialisées ».

La présente réflexion porte sur une forme d'écriture qui ne laisse pas le lectorat s'y échapper. En effet, ses principes et ses caractéristiques ne laissent en aucun cas le traducteur indépendant de ses actes vis-à-vis de leur application au moment de l'écriture.

Effectuer une traduction spécialisée, va certainement demander une rédaction spécialisée, mettant en exergue le même type d'écriture dans la langue d'arrivée. Donc, l'usage de la langue joue cette fois en faveur du traducteur pour conserver l'art et la manière du texte cible. Autrement dit, ce type d'écriture doit être plus technique d'où l'expression « rédaction technique ».

Par mesure de méthodologie, il serait probant de définir, dans la mesure du possible, l'expression « rédaction technique » pour transposer ce travail en un canevas de recherche logique et heuristique pour la suite de son parcours

### **3.1. Option définitoire**

Le grand Larousse encyclopédique définit la rédaction comme « action de rédiger un texte. Exercice scolaire qui a pour objet d'apprendre aux élèves à rédiger ». (Dict.G.L.E2010)

Le grand Robert, en bon dictionnaire de langue, donne : « rédaction : (N.F.1) action ou manière de rédiger un texte. Exercice scolaire consistant à développer un sujet ». (Dict.G.R.2010)

Il est tout à fait patent, dans ce travail, la rédaction répond à la première définition des deux dictionnaires, c'est-à-dire à l'action et non à leur exercice. Ainsi, ces deux définitions amènent à dire que la rédaction est le fait de mettre en phrases un texte à l'intérieur duquel il se construit des phrases lisibles, compréhensives afin de communiquer efficacement leur message.

Cependant, à la lumière des faits constatés, il peut en effet sembler étrange que la rédaction est une simple action de rédiger. Comme si la rédaction consistait à se faire de la même manière vis-à-vis de tous les types de textes. Or, si en phase de pratique, selon Christine Durieux, « la traduction n'est pas une action canalisée dans un passage obligatoire mais au contraire une création permanente »(Christine Durieux, 1988,P 23). la rédaction, dans le présent contexte, va prendre connaissance des conseils rédactionnels. Dans le domaine de la publicité, selon caroline Larminaux, « il ya une montée croissante de la rédaction parallèle multilingue par rapport à l'activité traductrice » (Caroline Larminaux, P. 134).

Cela apparaît un signe d'après lequel il faudrait prévoir l'avenir de l'apprenant traducteur quant à sa formation durant son parcours d'études. Toujours pour caroline Larminaux, « dans le domaine de la publicité, le traducteur de demain sera donc souvent amené à réaliser des taches qui s'apparentent à la rédaction dans sa propre langue qu'à de la traduction à proprement parler ».(Caroline Larminaux, op.cit, P135). Cette nouvelle perspective parait justifiable puisque le rédacteur n'écrit pas pour lui-même. Il écrit pour d'autres. Son message aura par voie de conséquence une visée pratique.

Il doit informer d'autres personnes différentes sur la façon d'accomplir telle ou telle tâche. Il lui convient donc d'adopter, à chaque fois où il s'engage à rédiger un texte, une procédure à laquelle s'impliquera une succession continue de prise de décisions telle une opération de traduction pour mener à bien une correspondance à la réalité professionnelle de la dite rédaction dans le domaine de la traduction de tous types de textes confondus.

Dans l'expression « rédaction technique », ce n'est évidemment pas la rédaction qui est elle-même technique. Il s'agit en réalité de la rédaction de textes de nature technique, juridique, économique, publicitaire ou scientifique. Là encore, il pourrait y avoir une polémique sur les balises et les limites d'acabit technique ou scientifique d'un texte. Il n'est pas tout à fait faux de dire qu'est scientifique ou économique tout texte qui n'est pas de la poésie néanmoins l'acception laissée aux textes dits techniques devient alors vraiment de grande envergure. Du coup, certains, se méfiant d'une polémique sans fin, ont imaginé mettre une limite à cela pour les taxer de pragmatique où leurs discours seront caractérisés par une terminologie et une phraséologie spécifique. Rejoignant en cela Jean Delisle qui a déclaré que « le rédacteur de textes pragmatiques adapte plus ou moins ce qu'il a à dire en fonction de la nature du message et de ses destinataires. Le texte pragmatique est didactique ». (Jean Delisle, 1980, P.14).En parlant de pragmatique, cela suppose donc un discours. Or il ya plusieurs discours :

religieux, politique, scientifique, etc. donc le terme discours est souvent associé à une rédaction dite « technique ».

#### **4. Vers les besoins du traductologue**

Il se trouve que certains traductologues, depuis quelques années, s'interrogent sur ce dont a besoin le chercheur pour une éventuelle pratique en vue de tracer un nouveau tournant pour une discipline dite traductologie. Terminologie et sens seront donc le propulseur majeur de l'espace propre du domaine traductologique afin de délimiter les champs d'investigation en la matière.

La répartition des sens par domaines de spécialité ne pose pas de difficultés particulières si les termes sont envisagés dans un seul domaine. Toutefois, elle devient vite problématique dans une banque de terminologie qui doit rendre compte de termes rattachés à une multitude de champs du savoir.

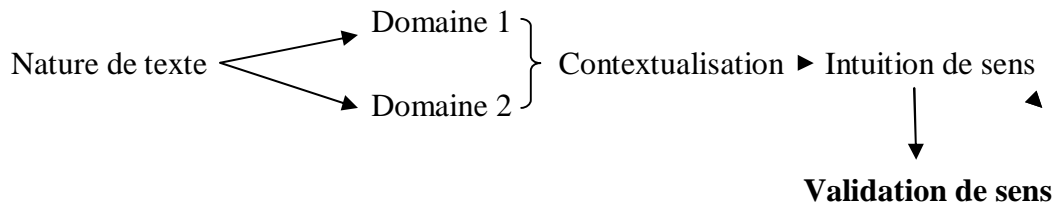
Les frontières entre les domaines ne sont pas étanches. Par exemple, la médecine fait appel à des termes normalement utilisés en biologie ; la linguistique peut avoir recours à des termes de statistique, de psychologie et même d'acoustique ; les mathématiques utilisent des termes de linguistique, et ainsi de suite.

Nous admettons que, pour toutes les parties du discours, le statut terminologique d'une unité lexicale se définit en fonction du lien qu'on peut établir entre son sens et un domaine de spécialité.

Partons donc de cet état de fait, nous pouvons éventuellement annoncer que la traductologie se construit en liaison étroite avec la traduction pragmatique. Ceci nous mènera à proposer une nouvelle carte de la traductologie, centrée sur l'acte traductionnel, qui permet d'ouvrir, conceptuellement, des perspectives favorisant le dialogue entre recherche, pratique et enseignement. Ceci nous amène à formuler la question suivante : quels sont les besoins du traductologue ?

D'abord de se mettre en contact avec les propriétés linguistiques des termes et leur comportement dans les textes spécialisés. Car le terme se matérialise dans les textes. C'est d'ailleurs dans ces textes que le terminographe le trouve et qu'il récolte les éléments qui lui permettent de procéder à sa description.

Passons par ce canevas, le traductologue se voit repenser la place du terme dans son nid de contextualisation et par voie de conséquence, la mise au point en sémantique terminologique permet de valider l'intuition portant sur le sens associé au domaine de spécialité. Toutefois ces critères ne se réalisent pas seulement par la voie linguistique, mais par l'usage rédactionnel en contextualisation terminologique lui permettant de déterminer la fonction et notamment la charge sémantique du terme à travers un discours bien rédigé conformément aux règles pragmatiques du texte spécialisé. Nous pouvons schématiser cette formule comme suivant :



Cependant cette configuration prototype ne peut accéder à son axiome qu'à travers un parangon scripturaire en l'occurrence l'écrit professionnel dit communément « Rédaction Technique ».

En effet, les documents réputés techniques sont les manuels de référence, brochures d'entretien, mode d'emploi, descriptif de matériel, etc. Ils présentent tous une certaine forme qui facilite peu ou prou la compréhension. Selon Christine Durieux, « les articles destinés à être publiés dans les revues techniques exigent une certaine qualité rédactionnelle » (Christine Durieux, op.cit, P 24.)

Dans cette étude, la rédaction se voit faire une place de grande envergure vis-à-vis du type de texte traitant de sujets techniques, scientifiques, économiques, etc.

Ainsi, le grand Robert définit le terme « technique » comme : « technique, adj. (par opposition à commun, à général, à courant). Qui appartient à un domaine particulier, spécialisé, de l'activité ou de connaissance ». (Dict.G.R.2010)

Cette acception, qui relève de la particularité du domaine qui laisse donc qualifier les textes dits techniques. Il s'agit donc de textes qui présentent une spécialité linguistique : une rédaction de connaissances techniques. En cas de traduction de ces textes, il ne suffit pas donc de se ramener exclusivement à la recherche de correspondances préétablies. Car, si tel est le cas, la consultation de dictionnaires serait le refuge probant pour solutionner les écueils de la traduction. Or l'expérience prouve à quel point cette démarche est trop naïve. La raison pour laquelle la rédaction de ces textes à savoir économique, publicitaire, juridique, mode d'emploi, etc. justifie une maîtrise propre, particulière non seulement en raison de leur contenu de connaissances spécialisées, mais surtout du fait du langage, c'est-à-dire terminologie et la phraséologie utilisées est quasiment différent du langage courant.

Raison pour laquelle l'espace traductologique devient de nos jours pour moult chercheurs, un cadre qui révèle une investigation rationnelle synonyme d'épistémologie en la matière. Il est dans notre propos, ici, de positionner la traductologie dans un cadre épistémologique, de repenser l'activité de l'opération traductionnelle en caractère de productosémie quant aux terminologies

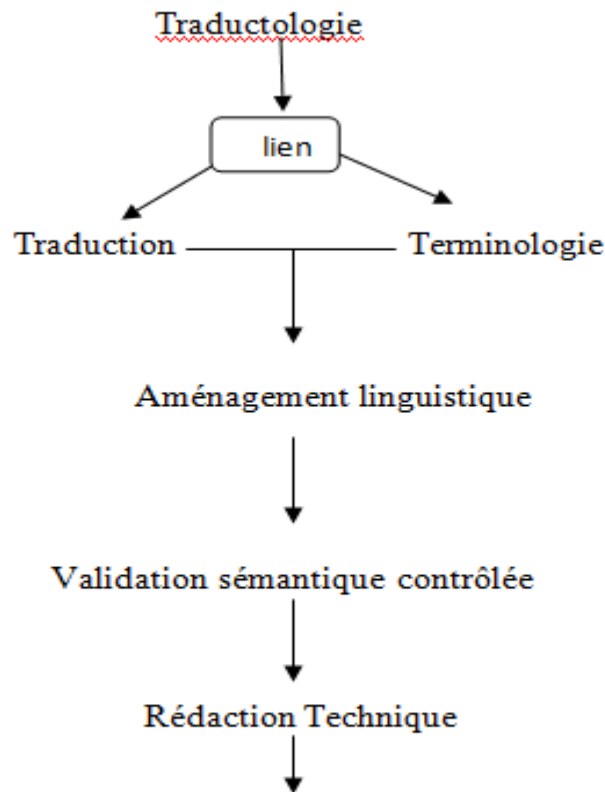


**Etude épistémique en Traductologie :  
Rédaction Technique et Domaines Spécialisés**

---

défaillantes en langue cible ainsi que son usage à travers un discours spécialisé. Nous serions portés à envisager la chose de manière optimiste, et à souligner la richesse potentielle d'une telle situation. C'est d'ailleurs peut-être là que la traductologie pourrait se révéler la plus féconde par rapport aux disciplines avec laquelle elle entretient des relations, car devenant un terrain de mise à l'épreuve de cadres théoriques importés, elle sort de la position (relativement inconfortable) de l'inter discipline pour devenir un lieu privilégié de mise à l'épreuve (terrain de réfutation), de synthèse et aussi d'exportation de nouveaux concepts et de nouvelles manières de regarder le monde voire produire des textes non seulement pour être en mesure d'effectuer une opération traductionnelle, mais surtout elle sera la pierre angulaire dans le dynamisme de l'aspect langagier toutes langues confondues.

Avant de parachever ce volet, nous allons schématiser le réseau réflexif d'une traductologie repensée :



Discours spécialisé → Textes spécialisés protéiformes.

**Schéma du réseau réflexif traductologique**

Cela signifie d'une manière patente que le lexique d'une langue donnée n'est pas considéré comme un fatras de connaissance confuse, irréductiblement parcellaire, voire aléatoire d'éléments linguistiques, mais au contraire tel un ensemble où l'on peut reconnaître de l'agencement sous la forme de diverses structurations dont il est possible de prendre en ligne de compte lors de la phase pragmatique systématique quant à une opération de traduction réalisée sous l'effet d'un aménagement linguistique caractérisé par une option terminologique sous le contrôle d'une rédaction technique. D'ailleurs, dans la même optique, Depecker souligne clairement que « la terminologie s'affirme presque toujours comme science des nomenclatures disciplinaires, mais sous une forme systématisée, raisonnée ou structurée. On lui donne divers éclairages, faisant d'elle l'étude et traitement des unités linguistiques des Sciences et Techniques » (Depecker, *Langages* 157, 2005, P. 132).

In fine, nous allons aborder la question de la désignation de la rédaction technique dans son espace et domaine spécialisé sous forme d'une vision synoptique indiquant les parties linguistiques construites par rapport aux toutes formes linguistiques produites.

##### **5. Paramétrage d'une langue graphique et sémantique contrôlé**

Il existe une présomption épistémologique forte qui traverse les versions successives du programme d'enseignement en général, et de la rédaction technique en particulier : savoir écrire, c'est maîtriser le code linguistique dans tous ses aspects normatifs.

Autre manière de dire les choses : savoir écrire est réputé d'être capable d'écrire sans faute de grammaire, de syntaxe et d'orthographe.

Or certains paramètres montrent que l'ingénierie des cursus en rédaction professionnelle est inspirée d'une conception du rédacteur vu comme professionnel langagier plutôt que comme un écrivain formé pour structurer des écrits normés : Raison pour laquelle, il y a une nuance entre écrire et rédiger. Dans le premier acte scripturaire, il s'agit d'écrire suivant un crédo réglementaire, or lorsqu'on rédige, d'abord on réfléchit, ensuite on produit, notamment dans l'activité professionnelle option traductologique.

Ainsi, ce cursus n'a pas pour objectif premier de former des scripteurs, mais d'en comprendre l'activité sous différents angles. « Évidemment, le lien entre l'analyse de discours et l'apprentissage de l'écriture de haut niveau est attesté depuis longtemps, puisque cet apprentissage touche directement la capacité de planifier et de réviser en profondeur un texte.

Toutefois, aucune de ces formations n'envisage la pratique de l'écriture professionnelle dans une perspective d'efficacité communicationnelle » (Clerc et Beaudet, 2008).

De part cette optique, nous pouvons déclarer éventuellement que la place du rédacteur technique est en même temps un rédacteur pourvu de compétence langagière, mais surtout un producteur de langue en cas de défaillance de l'équivalent dans la langue cible puisque notre contextualisation touche étroitement l'espace traductologique. D'ailleurs dans le même itinéraire réflexif, Clerc le précise clairement que « le rédacteur professionnel est un spécialiste de l'écriture qui conçoit, structure, rédige et révisé des textes en fonction des besoins et des objectifs de sa clientèle ». Plus spécifiquement, « est dit rédacteur professionnel tout individu qui exerce une activité langagière à titre professionnel à partir d'un mandat et qui en tire ses moyens de subsistance. » (Clerc, 1998, p. 348).

Arrivant à ce stade, nous allons essayer de dresser une piste didactique mettant en saillie les paramétrages possibles d'une langue graphique et sémantique contrôlé en raison des aspects argumentatifs qui surdéterminent la place idoine du rédacteur technique vis-à-vis de l'activité traductionnelle car l'écriture professionnelle mérite une attention particulière.

La préoccupation centrale peut se résumer ainsi :

Comment enseigner à rédiger des textes spécialisés dans un cadre traductologique ?

Partant de notre phase empirique Es qualité traducteur/interprète, nous proposons la présence des objectifs destinés à la pratique rédactionnelle au sens traductologique dont la teneur suit :

### **5.1. Système d'enseignement pragmatique :**

a/ Contextualisation graphique et sémantique de la rédaction technique et sa propre terminologie au sein d'un domaine spécialisé en vue d'acquisition, non seulement de connaissances, mais surtout de l'aspect pragmatique c'est-à-dire le savoir-faire pour y participer à la production textuelle une fois le transfert du message est attribué conformément aux crédos de la rédaction professionnelle.

b/ Alternance rédaction technique et perfectionnement linguistique du domaine spécialisé par la voie de lecture de documents spécialistes en la matière sous forme de recherche documentaire destinée à maîtriser la terminologie, la phraséologie et la mise en pratique à travers un discours par rapport à son domaine de spécialisation en vue d'acquisition de l'adaptation graphique c'est-à-dire la structuration phonémique du terme et l'agencement du syntagme phraséologique.

c/ Révision, analyse et rédaction pour s'initier à produire un texte traductologique dans la langue cible conformément à son aspect scripturaire dominant, suivant en parallèle une activité réflexive sur l'écrit de manière à ce qu'il ait progression dans le comment saisir l'acte de rédiger et non pas d'écrire le texte, soumis à une opération traductionnelle.

Voici un schéma sur lequel repose un processus rationnel de rédaction technique d'une chaîne de production traductologique lors d'une opération de traduction :

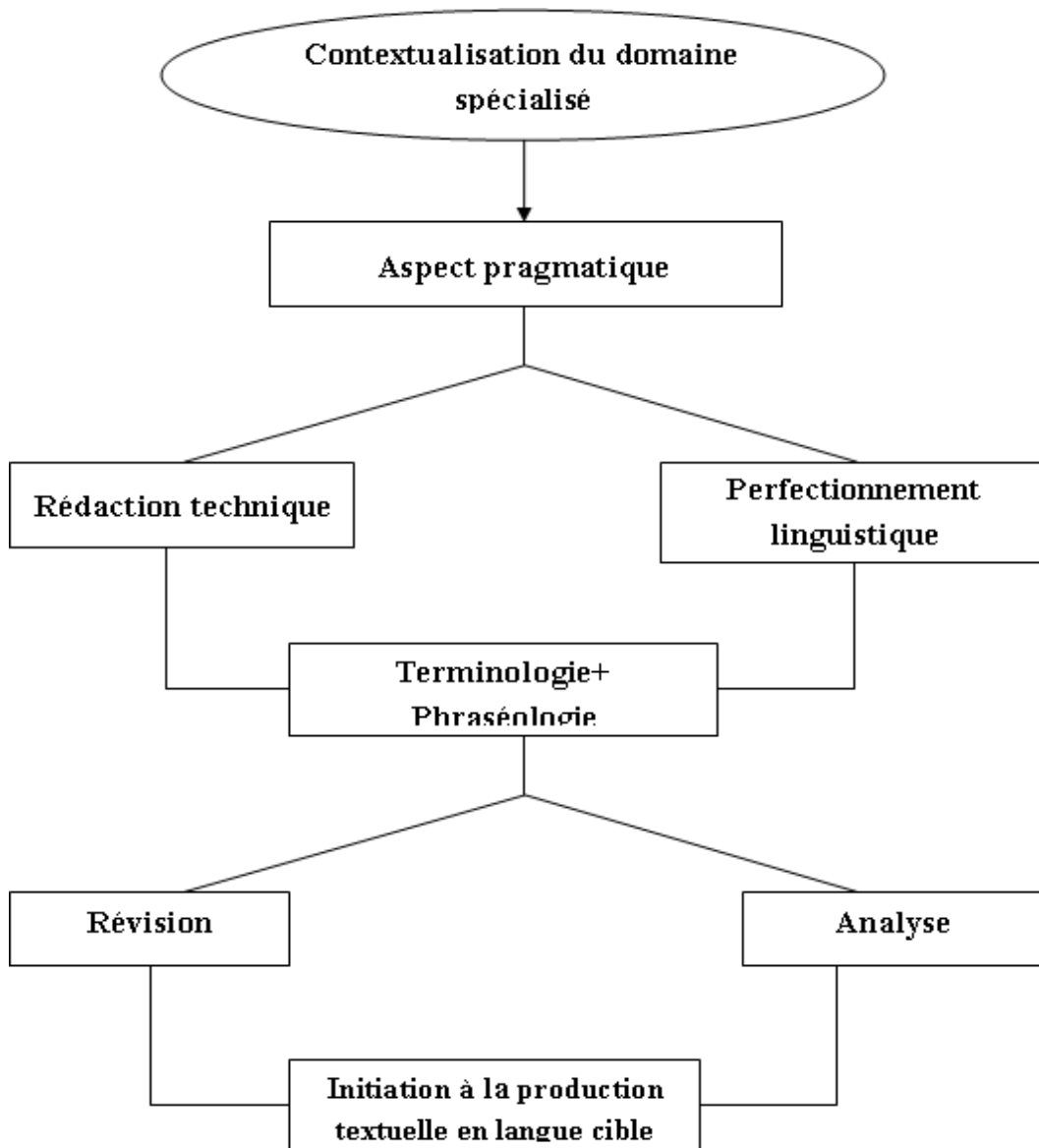


Schéma de la Chaîne de production traductologique

## **Conclusion**

En l'espèce, nous pouvons dire que la traductologie en tant qu'espace de recherche a éminemment besoin d'une rédaction à caractère réflexif pour se permettre de produire l'aspect Ce processus permet éventuellement de construire voire de produire un terme ou un concept langagier en langue cible en cas de défaillance d'équivalent par exemple ou ambiguïté sémantique dans un cadre de transfert de connaissances lors d'un processus traductionnel. Nous pouvons écrire pour construire, en revanche, nous pouvons rédiger pour produire. Car l'activité rédactionnelle appelle le rédacteur à mettre en exécution sa matière grise c'est-à-dire il doit réfléchir avant d'entamer son parcours scripturaire, il rédige ce qu'il conceptualise comme terminologie au sens onomasiologique, ensuite il réinvestit sa pensée en tant que produit langagier à travers un discours spécialisé.

Finalement cette recherche reste toujours une réflexion loin d'être exhaustive et par voie de conséquence nous souhaitons recevoir encore plus d'idées épistémologique en la matière car l'espace traductologique ne cesse et ne cessera jamais de progresser car la langue est un vecteur dynamique en perpétuelle fonction de communication.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

- Caroline Larminaux, « traduction- adaptation du discours publicitaire : analyse comparée des sites internet du groupe Danone versions pour la France et pour l'Espagne. Anales de filologia Francesco, N°19, 2011, P134.
- Caroline Larminaux, op.cit, P135.
- Claude Bocquet, « la traduction juridique : fondement et méthode » Bruxelles, de Boeck, coll. Traducto, 2008, P 15.
- Clerc, I. (1998). L'enseignement de la rédaction professionnelle en milieu universitaire. In C. Préfontaine, L. Godard et G. Fortier (Éd.), Pour mieux comprendre la lecture et l'écriture. Montréal : Éditions Logiques.
- Clerc, I. et Beudet, C. (Éd.). (2008). Langue, médiation et efficacité communicationnelle. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », éd, Didier érudition, paris 1988,P 23.
- Christine Durieux, op.cit, P 24.
- Dictionnaire de français, « Grand Larousse encyclopédique », 2010.
- Depecker Loic, «La terminologie : nature et enjeux, langages, n°157, Larousse, Paris, Mars 2005,P. 132
- Dictionnaire de français, « Grand robert », 2010.
- GOUADEC, Daniel. (1989). Traduction, rédaction, (francisation. TTR, 2(1), 51-58.
- GOUADEC, Daniel. Terminologie : constitution des données. Paris : AFNOR, 1990 ; P.218.
- GOUADEC, Daniel. Terminologie : constitution des données. Paris : AFNOR, 1990 ;P.218.

Jean Delisle, « l'analyse du discours comme méthode de traduction », éditions de l'université d'Ottawa, Canada, 1980, P 14.

Maria Térésa CABRÉ, Terminologie : théorie, méthode et applications. Les presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, 322 p., 1998.

Wüster, Eugen (1976): La théorie générale de la terminologie – un domaine interdisciplinaire impliquant la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des objets. In : Essai de définition de la terminologie, Actes du colloque international de terminologie (Québec, 5-8 octobre 1975). Éditeur officiel du Québec, 49-57.